

EB50.R12 Sujet des discussions techniques à la Vingt-Septième Assemblée mondiale de la Santé

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Directeur général sur la question des discussions techniques à la Vingt-Septième Assemblée mondiale de la Santé; et

Tenant compte du paragraphe 3) de la résolution WHA10.33 adoptée par la Dixième Assemblée mondiale de la Santé au sujet des discussions techniques lors des futures Assemblées de la Santé.

CHOISIT « Le rôle des services de santé pour conserver ou rendre à l'environnement humain la plénitude de son action dans la promotion de la santé » comme sujet des discussions techniques qui auront lieu à la Vingt-Septième Assemblée mondiale de la Santé.